

HOULLE

Janvier 2023

12 route de Watten 62910 HOULLE – Tel. 03 21 93 12 15 FAX. 03 21 93 78 85

mairie.houlle@orange.fr – www.mairiedehoulle.fr

Commune de HOULLE

Cérémonie des vœux

Samedi 7 janvier 2023

Discours de M. Jean Luc COURBOT,

1er adjoint

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentants et agents de l'état, Messieurs les représentants de la gendarmerie nationale et de la police du marais, Messieurs les représentants du corps des sapeurs pompiers, Monsieur le directeur d'école et les enseignants, Mesdames et Messieurs les présidents et représentants du monde associatif, Vous toutes et tous qui assumez des responsabilités au sein de notre commune. Vous, personnel administratif et technique, Houilloises, Houillois,

Bonne année !

Que 2023 vous apporte la joie, le bonheur, la prospérité et la santé.

Que vos rêves et vos projets s'accomplissent.

Ce soir, il me revient l'honneur, au nom de l'ensemble du conseil municipal, de vous accueillir, nombreux, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Enfin !! Je pourrai dire, car ce sont nos premiers vœux depuis notre réélection de 2020, conditions sanitaires obligent.

HOULLE connaît une croissance démographique régulière. Au 1er janvier 2023, notre village comptait 1175 habitants.

Notre doyenne est centenaire, Mme PERSYN à fêté ses 100 ans en 2021. Notre doyen étant Mr DELABRE.

Sur 2021/2022, nous avons accueilli 18 familles. La commune peut s'en orgueillir de 17 naissances. Malheureusement, 11 décès sont à déplorer. Mr le maire à célébré 7 mariages, 19 pacs, délivré 11 permis de construire, 40 déclarations de travaux et 61 certificats d'urbanisme.

Notre école «Jules Ferry » fonctionne très bien avec des effectifs stables, 129 élèves en ce début d'année, répartis en 5 classes.

Merci aux enseignants et au directeur pour leur investissement.





Les employés communaux, au nombre de 4 titulaires, 2 stagiaires et 5 contrats aidés, ont un rôle primordial dans le fonctionnement d'une commune. Merci à eux pour leur implication.

Cette année, deux employés ont fait valoir leur droit à la retraite : Sylvie HUDELLE qui officiait principalement à la cantine à été remplacée par Thérèse-Marie CARON et Yves COCQUEMPOT, employé technique remplacé par Hubert DE BELLEVILLE. Nous les remercions pour les services rendus auprès de la population.

Une pensée pour le monde économique (commerçants, artisans, restaurateurs, entrepreneurs, agriculteurs), j'y ajouterai 4 campings, participant activement au dynamisme de notre commune, malgré une conjoncture difficile. A noter l'arrivée du centre de stockage et de distribution des «restos du cœur» dans un bâtiment flambant neuf, propriété de Mr Thibaut BLONDEL, mais aussi le transfert de l'entreprise «Pierru», entreprise de bâtiment qui s'installera RD 943.



Notre commune possède aussi un tissu associatif conséquent et varié. Malgré un contexte difficile, toutes ces associations ont su s'adapter sans cesse grâce aux nombreux bénévoles, ces gens de l'ombre qui s'impliquent avec enthousiasme pour le plus grand bonheur, de leurs adhérents, des Houilloises et des Houillois.



Nous retiendrons la montée des séniors 1 de l'ESSOR en division supérieure et l'énorme succès populaire de la fête de la moisson.

La municipalité n'est pas en reste.

Je citerai :

En début de printemps, face à la détresse du peuple UKRAINIEN envahi, nous avons mis en place une collecte, en phase avec l'école «Jules Ferry» qui a permis de récolter l'équivalent de 5 mètre cube de denrées, médicaments et vêtements chauds, le tout acheminé au centre de collecte de Arques.

L'organisation conjointe avec le club des aînés de la braderie brocante du 14 juillet.



Le banquet des aînés qui à réuni plus de 110 convives à «La ferme LOISEL».



En collaboration avec les membres du CCAS, 204 colis de Noël pour le personnel communal et pour les plus de 66 ans ont été confectionnés, ainsi qu'un gouter offert pour les plus de 60 ans.

L'organisation, cette année, du 75ème congrès d'arrondissement des anciens combattants à réunit plus de 150 participants. Ce sont aussi des rassemblements au monument aux morts.

Le 8 mai pour rappeler la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.



Le 11 novembre pour célébrer la signature de l'armistice en présence d'un nombre important d'enfants encadrés de leurs parents et du corps enseignant. Merci à eux !

Le 5 décembre, pour commémorer les morts pendant la guerre d'Algérie.

Comme chaque année, nous nous retrouvons au monument du 110ème RI pour ne pas oublier la mémoire des 11 soldats résistants et lâchement exécutés.



Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés pour avoir embelli leur propriété. L'accueil des nouveaux arrivants a réunit 18 familles cette année.



Rendre notre commune plus attrayante et jolie est aussi une de nos préoccupations. Le fleurissement des parterres et l'entretien des bas cotés par 2 fauchages annuels.

La pose du blason de la commune devant la mairie et le réaménagement des massifs, des espaces verts et certains parterres ont été en partie bâchés pour de futures plantations d'arbustes ou de vivaces. L'idée étant de diminuer l'achat de fleurs annuelles, réduire l'arrosage mais aussi moins d'entretien à faire pour les employés communaux.



L'opération «Marais et commune propre » en partenariat avec le parc naturel régional des caps et marais d'opale a mobilisée une trentaine de bénévoles.



Pour les plus jeunes, le centre aéré intercommunal d'été a, cette année, accueilli 72 enfants pendant 6 semaines.



Aux petites vacances, c'est une trentaine d'enfants qui le fréquente régulièrement.





Deux nouveautés ces deux dernières années :

Une chasse aux œufs de Pâques pour les enfants mais aussi une fête de la Saint-Martin.



Deux nouvelles manifestations, très appréciées des enfants, qui ont connues un franc succès.

C'est l'occasion pour moi, de vous saluer, chers collègues du conseil municipal pour votre travail et votre implication, vous Mr le Maire, chacune et

chacun d'entre vous dans vos domaines de prédilection, suivant vos disponibilités. Le tout dans une ambiance chaleureuse, ce qui n'altère en rien le sérieux.



Si l'animation ne manque pas, les travaux sont aussi conséquents. Le gros dossier ou plutôt les gros dossiers « je pense notamment à l'église et au chemin de halage » sont au cœur de nos préoccupations sans négliger le quotidien.

La réfection de l'église, prévue en trois tranches, a démarré au printemps 2021.

Les travaux de la tranche ferme reprenant la tour ont nécessité 6 mois de travail méticuleux par les Ets Chevalier Nord, ECR et Battais Charpente, pour un coût de 489389 euros HT subventionné à hauteur de 72%.



En ce qui concerne le chemin de halage, je dirai « Enfin le début des travaux ». Après plus d'un an et demi, d'instructions, de démarches administratives et d'études, les travaux ont enfin pu démarrer début décembre. Je laisserai Mr le maire développer le sujet.



La salle polyvalente a connu quelques aménagements notoires. La toiture des cuisines a été remplacée par l'entreprise David Masson, entrepreneur Houillois. Les vélux ont été supprimés, l'éclairage a été revu. Les équipements ont été en totalité remplacés :

Nouveau piano, lave-vaisselle, extracteur, friteuse, robinetterie, lave-main. Une armoire chauffante et un percolateur sont venus compléter ces équipements.



La salle de conseil a été relookée : Pose d'un plafond avec isolation, nouvel éclairage LED, remplacement des radiateurs et remise en peinture des murs. Le tout réalisé par nos employés, sauf l'électricité.



Dans le cadre de nos objectifs principaux, il y avait la voirie. C'est ainsi que le tronçon, rue Basse Boulogne, partie comprise entre la rue May et la route d'Eperlecques a reçu un nouveau tapis d'enrobé avec la réalisation de trois aires de croisements.



En partenariat avec la commune, ENEDIS a procédé à l'enfouissement d'une ligne à moyenne tension dans le secteur du Warland avec l'installation d'un poste transformateur . Le tout reste à finaliser avec suppression de la ligne aérienne, dans l'espoir de réduire les micros coupures dans ce secteur.

Enfin, un second point d'eau à été crée à l'entrée du nouveau cimetière afin de réduire les distances lors des arrosages d'été.

Si l'investissement travaux est conséquent, l'investissement matériel n'est pas neutre. Nous avons fait l'acquisition d'un camion benne et d'une voiture d'occasion auprès des services du département en remplacement des anciens que nous avons revendus, coût de l'opération (4000 €).



Dans le cadre «label école numérique et du plan de relance national » en lien avec le directeur d'école, nous avons fait l'acquisition de 16 tablettes ,16 casques, 3 visualiseurs et 4 PC, le tout avec licences et installation.

Des équipements, dernier cri, pour les élèves de l'école Jules FERRY pour un cout global de 21805 €. Le restant à charge étant de 10019 € pour la commune. Chaque classe a aussi été équipée de capteurs CO2.



La vitesse reste un fléau dans nos communes. Peu de solutions efficaces s'offrent à nous. Le centre du village est passé au régime des 30km /h. Nous nous sommes aussi doté d'un deuxième radar pédagogique espérant qu'il soit dissuasif pour les usagers de la route.

Enfin j'en terminerai par 3 informations :

Depuis le changement d'heure d'octobre, les plages horaires de l'éclairage public ont été réduites pour des raisons d'économies d'énergies. L'éclairage se coupe désormais à 22 heures et reprend à 6 heures du matin.

Nous avons réduit au strict minimum les illuminations de Noël. Les seules animations et illuminations au centre du village ainsi que les installations sont l'œuvre de Jean-Claude, conseiller municipal.

La dernière info concerne le tri des ordures ménagères qui a changé dès ce 1er janvier, désormais les papiers et cartons seront à déposer dans des containers au nombre de 4, prévus à cet effet. Au vu de ces différents investissements conséquents, ce sera plus de 2500000 € en 4ans, pour une petite commune comme la notre. Le soutien financier auprès des différents partenaires est primordial. Pour l'église, ce sera près de 72 % de subventions et près de 80% d'aide pour les travaux du chemin de halage. Vous l'aurez compris, sans l'apport des subventions des différentes collectivités, de tels investissements seraient très limités, voir impossibles.

Nous avons encore du pain sur la planche, tant mieux. Investir, c'est préparer l'avenir !

Voilà pour cette rétrospective succincte de la vie communale de notre commune.

Pour en terminer, je voudrai vous réitérer, au nom du conseil municipal, à vous Mr le maire et votre famille, à vous tous, à vous Houilloises et Houillois, mes vœux les plus sincères de joie, bonheur, réussite et surtout de santé, bien si précieux que l'on a tendance à parfois oublier.

BONNE ANNEE !!!!



Discours M. Hervé BERTELOOT,

Maire



Merci Jean Luc pour tes bons vœux. A ton tour, reçois les miens.

Merci à Mesdames et Messieurs François DECOSTER et Marie-Noëlle DELAIRE, Conseillers Régionaux, à Bertrand PETIT et Sophie WAROT, Conseillers Départementaux, aux Vice-présidents de la CAPSO, à mes collègues Maires, aux Adjoints et élus Municipaux, aux gendarmes de la

Brigade de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM, à la Police du Marais, au Commandant Patrick GAVELLE, Chef du Centre de Secours Incendie de SAINT-OMER, à Renaud BEZEGHER, Directeur de l'Ecole Jules Ferry et aux enseignants, à Jean-Philippe BAUDRY, Conseiller aux Décideurs Locaux, Alain-Albert DURAND, Chef du Service de Gestion Comptable de SAINT-OMER, aux Personnalités et Fonctionnaires en leurs grades et qualités, aux Membres du CCAS et aux représentants de la presse pour leur présence ce soir à HOULLE. MM Guillaume THIRARD, Sous-préfet, Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental et Joël DUQUENOY, Président de la CAPSO retenus par d'autres obligations, s'excusent de ne pouvoir être parmi nous ce soir. Houilloises, Houillois, Chers Amis.

Je suis extrêmement sensible à la présence de chacune et chacun d'entre vous pour ce moment privilégié d'échange et de convivialité et je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Une année nouvelle est toujours synonyme d'espoir, d'attente de jours meilleurs. Que 2023 vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Ayons ce soir une pensée pour nos concitoyens qui vivent ce changement d'année dans la peine, l'isolement ou traversent des épreuves.

Je remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal pour leur soutien, leur implication et leur dévouement au service des Houillois. Ils font tous un excellent travail à mes côtés et ceci dans une très bonne ambiance. Le personnel communal est aussi à complimenter pour le travail efficace réalisé tout au long de l'année. Bravo à toutes les associations pour l'offre variée d'activités qu'elles proposent et le rôle social qu'elles remplissent parfaitement. Je n'oublie pas également d'associer à mes remerciements, les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour la commune, le CCAS et nos Associations.



Nous avons traversé une période compliquée due à la COVID 19 mais je ne vais pas m'attarder sur cette crise sanitaire ou sur d'autres dossiers comme la guerre en Ukraine, le coût de la vie qui augmente et fragilise de plus en plus une partie de la population, la flambée des coûts de l'énergie qui met en péril nos collectivités, nos industries et nos commerces, la crise migratoire qui s'amplifie, la désespérance de beaucoup de Français comme nous l'ont rappelé les dernières élections, avec un taux d'abstention record, le réchauffement climatique, à l'origine de plus en plus de catastrophes mais plutôt me consacrer à la principale mission qui me revient ce soir, à savoir informer mes concitoyens du programme des travaux prévus en 2023.

Jean-Luc vous a rappelé les nombreux investissements réalisés depuis le début de notre mandat et vous avez pu vous rendre compte que nous nous investissons pleinement pour continuer à vous offrir le meilleur cadre de vie. Il faut cependant se fixer des priorités tout en maîtrisant nos finances et par conséquent, faire les meilleurs choix parmi les projets que nous souhaitons mettre en œuvre.

En ce qui concerne l'année 2023, notre programme est conséquent.

Sous l'impulsion de nos Conseillers Départementaux, Bertrand PETIT et Sophie WAROT, dans le cadre du plan de relance économique, après le confinement, la 1ère opération, qui a démarré le 15 octobre dernier, concerne la restauration du chemin de Halage. Plus de 4 000 pieux d'une hauteur de 4 m 50 et des planches de chêne seront utilisés pour réaliser un fascinage d'une longueur de 2 km 300 côté rivière et 1 km 500 côté contre fossé. Ce fossé sera nettoyé et remis en état. Des connexions entre «la Houlle» et les étangs seront également réalisées afin de permettre aux poissons de frayer. Enfin le chemin de randonnée retrouvera une largeur de 2 m 50 et sera ouvert uniquement aux piétons et aux cyclistes.



Ce projet exemplaire mais aussi expérimental, axé sur la biodiversité, la gestion de l'eau et la préservation de la nature, servira certainement de référence pour les futurs projets de restauration de berges et chemins du Marais Audomarois car il a fait l'objet de toutes les études nécessaires à sa réalisation, dans le respect de l'ensemble des contraintes environnementales. Le coût de ce chantier s'élève à 970.000 € HT. L'Etat, la Région des Hauts de France, le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO, l'Agence de l'eau et Voies Navigables de France nous ont octroyé des subventions à hauteur de 780.000 € soit 80 % du budget. La commune devrait ainsi avoir à prendre en charge une somme de 190. 000 € HT.



Comme vous le voyez, si nous n'avions pas ces partenaires, nous ne pourrions pas réaliser des travaux de cette ampleur et c'est pourquoi ce soir je leur renouvelle, au nom de la Municipalité de HOULLE, mes plus vifs remerciements pour leur engagement sur ce dossier. Grâce à eux, nous sommes en train de concrétiser ce magnifique projet, tant pour notre commune, que pour la région audomaroise.



Merci également à Jacky LECLERCQ-SPETER de la CAPSO, à Clément DELOBEL et à l'équipe du cabinet d'études V2R, à Luc BARBIER du Parc Naturel Régional pour leur aide technique dans le montage et le suivi du dossier. Depuis un an et demi, je travaille avec mon 1ER Adjoint, Jean Luc COURBOT, mon Conseiller Délégué aux travaux, Dominique WIERRE, et ma Secrétaire, Caroline, sur ce dossier et je peux vous dire que cela n'a pas toujours été facile. Merci à eux pour avoir été à mes côtés tout au long de cette phase compliquée et extrêmement coûteuse à savoir 100.000 € pour 18 études, clôturée par une enquête publique. Les travaux devraient être achevés pour fin Mai si tout se passe bien et vous pourrez alors découvrir un site naturel magnifique propice à de belles balades.



Le 2ème investissement concerne le logement communal situé près de l'école. Nous allons remplacer toutes les menuiseries en simple vitrage par des menuiseries en PVC Double vitrage ainsi que la porte d'entrée afin de réaliser des économies d'énergie. La déclaration de travaux a été validée en novembre et selon l'artisan chargé des travaux, ceux-ci devraient être réalisés ce mois-ci pour un coût de 7000 €.



Ensuite, nous allons reprendre les travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean-Baptiste. La tranche optionnelle 1, qui concerne la restauration de la NEF, devrait commencer au 4^{ème} trimestre. Une partie de la toiture, les murs et les vitraux seront restaurés. Ces travaux d'un coût de 275 586 € T.T.C. bénéficieront des subventions de l'Etat, de la Région et du Département. Si nous obtenons la totalité des subventions escomptées, il restera 80 546 € à la charge de la commune. En sachant que nous pourrions demander, si cela est nécessaire, un

acompte sur les crédits alloués par la CAPSO au titre du fonds de concours auprès des communes rurales.



La rénovation de la voirie communale arrive à son terme. Cette année nous allons procéder à la réfection de la partie de la rue de la Basse Boulogne comprise entre la route d'Eperlecques et la RD943 (ou route de Calais) pour ceux qui ne connaissent pas. Cet investissement sera financé par le Département au titre du Farda et de nouveau par la CAPSO au titre du fond de concours aux communes rurales. Le coût pour la commune sera d'environ 15.000 €.

Notre columbarium est quasiment complet et nous avons donc pris l'initiative d'en commander un deuxième afin de faire face aux demandes de plus en plus nombreuses des familles pour un coût de 8 000 €. Celui-ci devrait être installé au cours du 1er trimestre.



Enfin, le dernier dossier concerne la réfection de la Départementale 207 qui traverse le village pour relier MOULLE à EPERLECQUES. Nous avons commandé une étude auprès du cabinet «VRDAO» afin de pouvoir solliciter l'inscription de cette opération auprès du Département en 2024. Cette rénovation est axée sur la sécurité, le stationnement, la rénovation du centre-bourg et la réalisation d'un cheminement piétonnier allant du site de l'ancienne Malterie à la rue de la Basse Boulogne. Ces travaux devraient être réalisés en plusieurs tranches à partir de 2025.

Voilà pour les dossiers les plus importants mais sachez que nous travaillons également sur un projet d'extension du lotissement avec la société IMWO France. Nous attendons les résultats de l'étude archéologique pour finaliser ce dossier. Ce sont 36 terrains libres de constructeurs et 6 logements sociaux qui seront disponibles. Ce projet devrait débuter, je l'espère, à l'été 2023 amenant ainsi de nouvelles familles pour maintenir les effectifs de l'école Jules Ferry et nos commerces. Ce projet permettra également à la commune d'engranger une recette importante pour le budget, la vente du terrain ayant été négociée pour une somme de 230.000 €.



Je souhaite par ailleurs vous communiquer quelques informations sur 2 sites dégradés : le 1^{er} concerne l'ancienne Ferme BAYARD située à l'entrée du village, propriété du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Un premier permis de démolir ayant été refusé, le cabinet INGEO a été mandaté pour réaliser une étude visant à démontrer l'état de péril imminent du bâtiment. Ajoutée au coût de sa restauration qui serait exorbitant et à la difficulté d'y développer une activité compatible avec la proximité des champs

captants, cela permettra au SED de présenter une nouvelle demande.

Le second site est celui de l'ancienne Malterie. Un accord a été signé avec la SAFER pour l'achat du terrain engazonné bordant la parcelle. L'acte notarié sera signé prochainement. Cette parcelle ne nous appartenait pas mais nous l'entretions depuis des dizaines d'années. Un projet de stationnement engazonné sera étudié sur celle-ci.



Quant au projet de béguinage qui était attendu par de nombreux Houillois, la société CAP IMMO n'a pas donné suite au permis d'aménager qui lui avait été délivré malgré de nombreuses relances de ma part mais également de mon prédécesseur, M. DUSAUTOIR. C'est plus que regrettable.

Nous sommes également mobilisés sur la défense incendie. Nous travaillons à la finalisation de l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie afin d'achever la mise aux normes du réseau de défense incendie et ainsi assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal. Afin de faire face aux risques de plus en plus fréquents liés aux inondations et aux transports des matières dangereuses, nous avons commencé à rédiger le Plan Communal de Sauvegarde avec l'appui du SMAGEAa. Il devrait être effectif dans le courant de l'année et nous ne manquerons pas de vous informer sur les mesures à prendre en cas de danger.

Voilà pour les principaux dossiers, en sachant que nous essayons toujours de répondre présents lorsque des demandes urgentes nous sont soumises.



Je voudrais aussi ce soir témoigner ma reconnaissance à notre tissu associatif, composé de bonnes volontés qui éduquent, divertissent et apportent dynamisme dans les domaines les plus variés tels que le sport, la culture, l'art de vivre ou les traditions. Nos associations se sont aussi mobilisées pour le Téléthon et je les félicite pour leur investissement. Je remettrai prochainement les fonds collectés suite aux diverses manifestations à Madame GRAVE, coordonnatrice de l'AFM. Je profite de cette cérémonie pour annoncer que 3 agents recenseurs, Mmes Patricia DACQUIN, Marie-Claude DACQUIN et Sylvie HUDELLE passeront à votre domicile entre le 19 janvier et le 18 février dans le cadre du recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans et qui est obligatoire. Je vous demande de leur réserver un bon accueil.



Avant de partager ensemble le verre de la nouvelle année, je vous confirme que la vie d'un Maire d'une petite commune rurale n'est pas toujours facile, n'est-ce pas mes chers collègues ?

Aussi je souhaite ce soir remercier mon épouse pour sa patience, son soutien et accepter mes nombreuses absences.

Enfin, je vous rappelle que les élections législatives auront lieu les dimanche 22 et 29 janvier 2023. Pour notre commune, cette nouvelle élection est synonyme de coûts supplémentaires en termes de personnels et de frais divers. C'est bien dommage. Il nous faut donc retourner aux urnes et je compte sur votre mobilisation pour cette nouvelle élection.

Houilloises, Houillois, chers amis, Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, joie, bonheur et prospérité.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite maintenant à ranger vos chaises sur le côté de la salle et vous rapprocher du buffet pour lever notre verre à la nouvelle année concocté avec le Gin de la Distillerie PERSYN. Gin qui a obtenu pour la 2ème année consécutive le label «Champion du Monde». A consommer bien sûr avec modération.

